



Commune des Avirons

Extrait N° 15 / du procès-verbal des
délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 11 avril 2014

L'an deux mil quatorze, le onze avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Michel DENNEMONT, Maire.**

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

18 AVR. 2014

que la convocation du Conseil a été faite le **3 avril 2014** et que le nombre des membres en exercice étant de **33**, le nombre des membres présents est de **33**.

Le Maire,



Présents : M. MONDON René - Mme BAILLIF Line Rose - M. LESQUELIN Jean Hugues - Mme LUCAS Roseline - M. ESCHYLE Gilles - Mme CADAS Isabelle - M. BENARD Alex - Mme MARCHAND Gladys - M. RIVIERE Raphaël - Mme MEZINO Sylvaine - Mme HEBERT Monique - M. VLODY René - M. CASSAGNABERE Patrick - M. RIVIERE Lucien - Mme RIVIERE Suzette - Mme JULLIEN Marie-Josée - M. PAYET Fabrice - M. FRINGUE Mikaël - Mme BARET Liliane - M. FERRERE Frédo - M. RIVIERE Olivier - Mme ABELARD Isabelle - Mme LESQUELIN Nadia - Mme DEVEAUX Lydia - M. CANTINA Pierrot - Mme HOARAU Annie - M. FORT Paul - Mme CADERBY Colette - M. SERMANDE Jean-Pierre - M. DENNEMONT Jean Daniel - Mme SILOTIA Natacha - Mme BRABANT VICTOIRE Fabienne

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de **Madame DEVEAUX Lydia** comme **secrétaire de séance**. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, DEVEAUX Lydia est désignée pour en assurer les fonctions.

& &
&

AFFAIRE N° 15/ Désignation des représentants du Conseil Municipal au conseil d'administration du lycée et du collège de la Commune

Conformément aux exigences règlementaires afférentes au fonctionnement des conseils d'administration des lycées et collèges et en application de l'article R. 421-14 du code de l'éducation, le Conseil est invité à désigner ses représentants pour siéger au sein de ces différents organismes, à savoir :

Pour le lycée :

. Deux (2) représentants titulaires et deux (2) suppléants pour le conseil d'administration.

Hôtel de Ville

Pour le collège :

. Deux (2) représentants titulaires et deux (2) suppléants pour le conseil d'administration.

Le vote a lieu à scrutin secret.

Le Maire invite les candidats à se faire connaître.

❖ **S'agissant du lycée** : les candidatures sont les suivantes :

Titulaires :

MEZINO Sylvaine

FRINGUE Mikaël

Suppléants :

BENARD Alex

HEBERT Monique

Il est procédé au vote à bulletin secret.

Mme ABELARD Isabelle et Mme HEBERT Monique ont été désignés scrutateurs.

Le dépouillement a donné le résultat suivant :

- Inscrits :	33
- Votants :	33
- Blancs ou nuls :	07
- Suffrages exprimés :	26

Ont obtenu :

- MEZINO Sylvaine	26 voix
- FRINGUE Mikaël	26 voix
- BENARD Alex	26 voix
- HEBERT Monique	26 voix

En conséquence, sont désignés pour siéger au sein du **conseil d'administration du lycée** :

Titulaires :

MEZINO Sylvaine

FRINGUE Mikaël

Suppléants :

BENARD Alex

HEBERT Monique

❖ **S'agissant du collège** : les candidatures sont les suivantes :

Titulaires :

ABELARD Isabelle

DEVEAUX Lydia

Suppléants :

RIVIERE Suzette

BARET Liliane

Il est procédé au vote à bulletin secret.

Mme ABELARD Isabelle et Mme HEBERT Monique ont été désignés scrutateurs.

Le dépouillement a donné le résultat suivant :

- Inscrits :	33
- Votants :	33
- Blancs ou nuls :	07
- Suffrages exprimés :	26

Ont obtenu :

- ABELARD Isabelle	26 voix
- DEVEAUX Lydia	26 voix
- RIVIERE Suzette	26 voix
- BARET Liliane	26 voix

En conséquence, sont désignés pour siéger au sein du **conseil d'administration du collège** :

Titulaires :
ABELARD Isabelle
DEVEAUX Lydia

Suppléants :
RIVIERE Suzette
BARET Liliane

Et les membres ont signé.

Pour expédition conforme,

Le Maire,

